

# LA CROYANCE AU DESTIN

L'ATTITUDE DU  
MUSULMAN FACE AU  
DÉCRET D'ALLAH

**QU'IL SOIT PERÇU COMME BON OU MAUVAIS**

**L'EXPLICATION MAGHRÉBINE DE LA AQIDA AL-QAYRAWANIYA**

TRADUCTION DU LIVRE DU CHEIKH

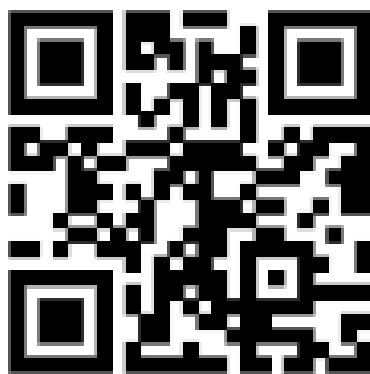
**ABDULAZIZ  
ET-TARIFI**

## Préface

Cet ouvrage est le fruit des efforts de plusieurs frères et sœurs anonymes, visant à diffuser la science de manière gratuite et explicite au plus grand nombre. L'œuvre originale a été traduite, dans le souci de retranscrire les écrits de la manière la plus fidèle possible au texte original.

Vous pouvez également participer à cette œuvre de bien en diffusant cet ouvrage au plus grand nombre, soit physiquement en imprimant la version simplifiée et en la partageant avec votre entourage ou dans les lieux de culte autour de vous, soit par le biais de la version digitale, afin de contribuer à cet acte de bien et d'obtenir une part de la récompense.

Vous pouvez accéder gratuitement à ces différentes versions (imprimable/digital) via le QR code suivant :



Nous demandons au Seigneur, le Très-Haut, d'accepter notre œuvre.

## Invocations :

Louange à Allah, avec une louange qui correspond à Son mérite. Je Le remercie pour Ses faveurs, avec une gratitude qui multiplie Ses bienfaits. Je reconnais que la création est incapable de glorifier Sa grandeur comme il se doit, en raison de l'immensité de Sa connaissance qui les englobe.

Ses bénédictions sont incomparables, Ses louanges sont incessantes et incommensurables. À Lui appartiennent le premier et le dernier, et à Lui est le retour. Il n'y a de Dieu que Lui, l'Unique, sans associé, ni concurrent, ni semblable.

Je prie et salue le Prophète analphabète Muhammad, fils de Abdullah, ainsi que ses compagnons. Que la paix et les bénédictions soient sur eux.

# L'explication maghrébine de la Aqida al-Qayrawaniya

Ibn Abi Zayd a dit : (Et la foi en la prédestination, son bien et son mal, son doux et son amer, tout cela a été prédéterminé par Allah, notre Seigneur, et les mesures des choses sont entre Ses mains, et leur origine provient de Son décret):

Et la croyance en la prédestination, son bien et son mal, est obligatoire ; la science d'Allah est parfaite, donc Sa prédétermination est parfaite ; Allah dit : {et Il a créé toute chose en lui donnant la mesure la plus exacte} [Le Discernement : 2], et Il dit : {Nous avons créé toute chose avec prédestination} [La Lune : 49], et Il dit : {Et l'ordre d'Allah est un décret inévitable} [Les Coalisés : 38].

Et lorsque le Prophète -que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui- a été interrogé sur la foi, il a dit : (La foi est de croire en Allah, en Ses anges, en Ses livres, en Ses messagers, au Jour dernier, et de croire en la prédestination, son bien et son mal) (5), et il a dit -que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui- : (Tout est prédéterminé, même l'incapacité et l'habilité)

Et les pieux prédécesseurs parmi les gens de la Sunna ne divergent pas à ce sujet, comme l'a dit Ibn Abd al-Barr et d'autres. Ibn Abbas appelait le destin : "le système du monothéisme".

La nature humaine est fermement ancrée dans la croyance au destin, car la perfection du Créateur inclut la perfection de Sa science. Celui dont la science est parfaite, son estimation et sa gestion de ce qu'il a créé sont également parfaites.

Les Arabes, même à l'époque préislamique, croyaient au destin et ne le niaient pas. Amr ibn Kulthum a dit : "Et la mort nous atteindra... prédéterminée pour nous et nous étant prédestinée."

Labid ibn Rabi'a a dit : "Les flèches de la mort ne ratent jamais leur cible."

Antara a dit : "Ô Abla, où pourrais-je fuir la mort si mon Seigneur dans le ciel l'a décrétée ?"

Hani ibn Mas'ud al-Shaybani, lors d'un discours à l'époque préislamique au jour de Dhu Qar, a dit : "La prudence ne sauve pas du destin."

Un hadith marfu' ( attribué au messager ) rapporte : "La prudence ne protège pas du destin."

Cela est semblable à ce qu'Ibn Abbas a dit : "Quand le destin arrive, il obstrue la vue."

Et toute personne ayant une raison saine croit que celui qui possède une science parfaite possède également une estimation parfaite. Cet univers et cette création avec son organisation, sa précision, sa stabilité et la continuité de ses causes et effets sur des périodes que seul Allah peut compter, ne peuvent exister qu'avec une science complète, une création parfaite et une estimation précise.

Allah a lié cette création à la science et à l'estimation. Il a dit :

« Allah est Celui qui a créé sept cieux et autant de terres. Son commandement descend entre eux afin que vous sachiez qu'Allah est capable de toute chose et qu'Allah a une science parfaite de toute chose »

(Sourate At-Talaq, verset 12).

Et si Allah possède la perfection de la science et de la puissance, cela prouve qu'Il possède aussi la prédestination, car seul un savant capable peut prédestiner. Celui qui nie la prédestination est obligé de nier la science et la puissance. Celui qui est capable de créer les choses est le plus savant à leur sujet. Allah dit :

« Celui qui a créé ne sait-Il pas, alors qu'Il est le Subtil, le Parfaitement Connaisseur ? »

(Sourate Al-Mulk, verset 14).

Et Il a dit : « Il a créé toute chose et Il est, de toute chose, Omniscient »

(Sourate Al-An'am, verset 101).

Celui qui sait et qui est capable est celui qui prédestine leurs actions, qui gère leurs subsistances et l'organisation de leurs vies.

Comme Allah dit :

« Est-ce qu'il y a un créateur autre qu'Allah qui vous donne des provisions des cieux et de la terre ? »

(Sourate Fatir, verset 3).

Plusieurs imams, comme Ahmad, appelaient le destin « la puissance d'Allah ».

Malik était strict envers ceux qui niaient le destin, considérant qu'ils devaient se repentir. S'ils se repentaient, c'était bien, sinon ils devaient être exécutés. Il ne considérait pas valable la prière derrière eux, ni le mariage avec eux.

Il se basait sur la parole d'Allah : « Un esclave croyant est meilleur qu'un associateur »

(Sourate Al-Baqara, verset 221).

## **La prédestination du bien et du mal :**

Tout est prédestiné par Allah, que ce soit le bien ou le mal, comme mentionné dans le hadith de Jibril.

Le Prophète (paix et bénédictions sur lui) a dit :

« Et tu dois croire au destin, que ce soit dans le bien ou le mal »  
(1)

et dans le hadith rapporté par Jabir, le Prophète (paix et bénédictions sur lui) a dit :

« Un serviteur ne croit pas tant qu'il ne croit pas au destin, que ce soit dans le bien ou le mal » (2).

Allah ne prédestine pas un mal absolu pour Ses serviteurs, tout comme Il ne crée pas un mal absolu, ni supérieur au bien, ni équivalent à Lui, sauf que cela se termine en bien dans son ensemble. Les serviteurs peuvent percevoir un aspect de la prédestination, et voir un mal absolu, dominant ou équivalent, tandis que ce qui leur est caché, s'ils le voyaient, ils reconnaîtraient la grandeur de la création, de la prédestination et de la sagesse d'Allah.

Allah a prescrit de demander protection contre le mal relatif que le serviteur perçoit dans le décret, comme mentionné dans les deux Sahih.

Le Prophète (paix et bénédictions sur lui) a dit :

« Cherchez refuge auprès d'Allah contre l'épreuve difficile, la déchéance, le mauvais sort et la malveillance des ennemis »  
(3).

La raison, avant la révélation, indique que le Créateur ne crée pas un mal absolu. Même des philosophes comme Baruch Spinoza l'ont reconnu, comme il est mentionné dans "Le court traité sur Dieu, l'Homme et son bonheur". Issu d'origine juive, il voyait l'apparition du mal dans le monde comme due à la compréhension limitée et restreinte des gens, car ils ne voient qu'un aspect des choses, ce qui

limite leur perception des événements, les amenant à percevoir le mal uniquement de leur point de vue.

Et quiconque ne se soumet pas à la révélation ne peut établir une opinion solide ; car les esprits, aussi brillants soient-ils, ont des conclusions divergentes sur une même question :

Platon considère que le mal provient de l'ignorance et non des dieux et de leur prédestination, tandis que Socrate nie complètement le destin.

### **Le mal ne doit pas être attribué à Allah :**

Il n'est pas respectueux envers Allah d'attribuer le mal à Lui de manière spécifique ; le Prophète (paix et bénédictions sur lui) a dit, comme rapporté dans "Muslim" :

« Tout le bien est entre Tes mains, et le mal n'est pas attribué à Toi » (1).

Parmi les bonnes manières d'Ibrahim, l'ami intime d'Allah, envers son Seigneur, il y a ses paroles :

« Et quand je suis malade, c'est Lui qui me guérit »  
(Sourate Ash-Shu'ara, verset 80).

Il attribue ainsi la maladie à lui-même et la guérison à Allah, bien que tout vienne d'Allah.

De même, dans les paroles de Khidr lorsqu'il endommagea le bateau, ce qui semblait être un mal ; il dit :

« Quant au bateau, il appartenait à des pauvres gens qui travaillaient en mer, et j'ai voulu le rendre défectueux »  
(Sourate Al-Kahf, verset 79).

Il attribue donc le défaut à lui-même. Mais lorsqu'il mentionne le bienfait obtenu pour les deux orphelins, il l'attribue à Allah ; il dit :



« Ton Seigneur a voulu qu'ils atteignent leur maturité et extraient leur trésor »

(Sourate Al-Kahf, verset 82).

Bien que ce soit lui qui a endommagé le bateau et redressé le mur, Allah l'a fait une cause, et Allah ne décrète pas un mal absolu ; il attribue donc le bien à Allah et le mal apparent à autre chose.

Et le doute qui a conduit les anciens philosophes parmi les adeptes des religions à nier la connaissance d'Allah de Sa création est l'existence du mal dans l'univers. Cette doctrine a été expliquée et clarifiée par Ibn Maymun al-Qurtubi, le philosophe juif (2).

Certains philosophes et théologiens ont fui en niant l'attribution de la prédestination du mal à Allah, cherchant à exalter Allah.

Cependant, ils sont tombés dans une erreur encore plus grave : attribuer à l'univers un gestionnaire et un créateur autre qu'Allah, et affirmer qu'il existe dans Son univers ce qu'Il ne veut pas ; que l'on désobéit à Ses décrets alors qu'Il ne veut pas cette désobéissance par Sa prédestination. Allah est exalté au-dessus de cela.

Les Arabes ne connaissaient pas le déni de la prédestination jusqu'à ce que les sciences philosophiques et théologiques, grecques, persanes et indiennes, entrent parmi eux ; ainsi, le déni de la prédestination est apparu en Irak et en Syrie avant ailleurs.

Le premier à avoir propagé le déni de la prédestination fut Ma'bad al-Juhani, qui l'avait appris d'un chrétien nommé Sawsan (1). Les chrétiens n'avaient pas tous la même opinion sur la prédestination : Parmi eux, il y avait les jabarites, comme les nestoriens.

Il y avait aussi les qadarites, comme les jacobites.

Et il y avait les modérés, comme Augustin.

Celui qui nie la prédestination est contraint de rejeter des concepts fondamentaux dont la disparition rendrait la foi invalide ; il est ainsi impossible pour celui qui nie la prédestination de se fier à Allah,

d'espérer en Lui, de L'invoquer, ou d'être satisfait de ce qu'Il décrète comme épreuves.

En effet, comment demander à celui qui n'a pas le pouvoir de donner ou de choisir dans l'univers ?! Comment placer sa confiance en lui, espérer en lui et être satisfait de son décret, s'il n'a rien décrété ?!

### **La dispute/ le débat sur le destin :**

Le destin : fait partie des mystères d'Allah qu'il n'est pas permis d'aborder en dehors de ce qui est rapporté dans la loi religieuse ; il n'y a pas de place pour que la raison atteigne sa finalité et sa conclusion. Les esprits humains ne peuvent s'intéresser qu'aux possibilités de compréhension rationnelle, et non aux impossibilités. Leur exploration de ce qui est impossible ne leur est pas permise ; Allah a interdit de se plonger dans tout ce qui ne peut être compris ou connu. Comme le dit Allah :

“Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance”

[Al-Isra: 36].

Et l'interdiction de chercher à comprendre les mystères du destin est due à l'incapacité de l'esprit humain à les saisir, et non parce qu'ils sont en soi inconnaissables. Allah les connaît, car Il est Celui qui les décrète, et Il est capable, par Sa puissance, de permettre à qui Il veut parmi Ses créatures de les comprendre. Cependant, Il a fait de cela dans Sa religion un secret auquel il faut croire sans chercher à l'explorer.

### **Les actions des serviteurs et leur création :**

Les actions des serviteurs sont créées tout comme leurs entités ; comme l'a dit Allah, exalté soit-Il : « alors qu'Allah vous a créés, vous et ce que vous fabriquez » [Sourate As-Saffat : 96], et leurs actions sont des choses, « Allah est Créateur de toute chose » [Sourate Az-Zumar : 62]. Cependant, leurs entités ont été créées sans leur

choix, tandis que leurs actions ont été créées avec leur choix. Le Coran est rempli de preuves à cet égard, et ces versets qui indiquent la création des actions des serviteurs sont les plus lourds pour les mu'tazilites ; au point que le juge Abd al-Jabbar a écrit deux livres pour les interpréter de manière forcée et les déformer.

Et les prédécesseurs ainsi que les imams des premières générations ne doutaient pas de la création des actions des serviteurs, jusqu'à ce que l'on nie le destin ; cela a entraîné la croyance que les serviteurs créent leurs propres actions. Le Messager d'Allah - paix et bénédictions sur lui - a dit :

« Allah a créé chaque artisan et son art. » (1)

Huzayfa a dit :

« Allah a créé l'artisan de l'épingle et son art. » (2).

La croyance en la négation du destin a pris naissance en Orient et n'était pas connue en Occident, jusqu'à ce que les doctrines des Mu'tazilites se propagent en Occident. Les imams réprouvaient ceux qui adoptaient cette croyance parmi eux. Muhammad ibn Sahnun disait en réfutation de l'opinion de certains partisans de l'ijtihad :

« L'affirmation de la foi n'est pas créée, mais toutes les autres actions sont créées. »

Et Allah a donné aux personnes responsables une volonté par laquelle ils choisissent le bien ou le mal, puis Il les juge sur ce qu'ils ont choisi.

Si le choix leur est enlevé, la responsabilité leur est également retirée, comme la différence entre la personne éveillée et celle endormie, l'esprit sain et le fou, celui qui agit intentionnellement et celui qui fait une erreur, celui qui se souvient et celui qui oublie, le savant et l'ignorant. Ces personnes peuvent sembler similaires en apparence dans la commission du péché, par l'accomplissement d'actes interdits ou l'abandon d'obligations ; le premier sera jugé, mais pas le second, car le choix existait pour le premier et était absent pour le second. Ainsi, le jugement et la punition suivent l'existence ou l'absence du choix.

## **L'ordre d'Allah, ses interdictions, et son décret, ainsi que la perception de certaines âmes sur l'injustice :**

Les qadarites, parmi les mu'tazilites et d'autres, ont imaginé que l'affirmation du décret divin implique de dire qu'Allah est injuste envers ses serviteurs ; cela constituerait alors une excuse pour les serviteurs contre leur Seigneur. Ils veulent purifier Allah de toute action répréhensible d'injustice et de tyrannie ; ils nient donc le décret en s'imaginant quelque chose qui les a induits en erreur ; ils ont comparé le décret d'Allah à l'obligation imposée par une créature à une autre.

Cette comparaison imaginaire est à l'origine de l'égarement des sectes au sujet d'Allah, de ses noms et de ses attributs. Allah a affirmé son décret en disant :

“Nous avons créé toute chose avec mesure”

[Al-Qamar : 49]

Et Il a affirmé son argument définitif sur la création :

“À Allah appartient l'argument décisif”

[Al-An'am : 149]

Et Il a nié l'injustice en disant :

“Ton Seigneur n'est point injuste envers les serviteurs”

[Fussilat : 46].

L'affirmation de ce qui est dans ces versets ne nécessite pas de dire qu'il y a contradiction. L'idée de l'injustice pouvait se présenter à certaines âmes, même dans la première génération, en raison de la faiblesse de l'esprit et de son incapacité à comprendre les subtilités du décret et son secret :

Dans le "Sahih Muslim", d'après Abou Al-Aswad Al-Dili, il a dit :

"Imran ibn Husayn m'a dit : 'Que penses-tu de ce que les gens font aujourd'hui et s'efforcent de faire ; est-ce quelque chose qui a été décrété pour eux et est déjà passé, ou bien quelque chose qu'ils attendent et qui leur a été apporté par leur Prophète, et pour lequel l'argument est établi contre eux ?

Je répondis : 'Non, c'est quelque chose qui a été décrété pour eux et est déjà passé.'

Il dit alors : 'Cela ne serait-il pas une injustice ?'

Je fus alors pris d'une grande frayeur et je dis :

'Toute chose est la création d'Allah et sous Sa main' ;

"Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais eux seront interrogés"

[Al-Anbiya : 23].

Il me dit alors : 'Qu'Allah te fasse miséricorde ; je ne t'ai demandé cela que pour éprouver ton intelligence'" (1).

Les imams parmi les anciens - et ceux qui les suivaient parmi les gens du hadith, de la jurisprudence et de la langue arabe - comprenaient qu'il n'y avait aucune contradiction entre la foi dans le destin et l'obligation d'agir et d'être jugé en conséquence. Abu 'Amr ibn al-'Ala a dit :

« Je témoigne qu'Allah égare qui Il veut et guide qui Il veut, et qu'Allah a une preuve contre nous. Et à quiconque dirait : 'Viens, disputons', je lui dirais : 'Épargne-nous de toi-même' » ; il affirme donc le destin et s'abstient de discuter à ce sujet.

Ibn al-'Ala, qui était parmi les gens du deuxième siècle, était l'un des plus savants en langue arabe, et son argument et son savoir en arabe provenaient principalement des discours et de l'éloquence des Arabes préislamiques. Al-Asma'i a dit :

« J'ai passé dix pèlerinages auprès d'Abu 'Amr ibn al-'Ala, et je ne l'ai jamais entendu citer un vers islamique ».

De même, Yunus ibn Habib a dit, lorsqu'on lui a demandé son avis sur le destin : « Je n'ai aucune réflexion à ce sujet ».

La connaissance des causes ne fait pas sortir son possesseur du destin d'Allah.

Il est impossible pour les créatures de sortir de la volonté et du désir d'Allah, même si elles connaissent les causes qui pourraient les en faire sortir, elles ne le pourront pas ; car Allah les en empêche, afin de leur montrer leur faiblesse et leur incapacité face à la puissance et à la volonté d'Allah.

Un homme est venu voir Khalil ibn Ahmad et lui a dit : "Il y a quelque chose concernant le destin qui me préoccupe ; peux-tu m'expliquer cela ?"

Khalil lui a répondu : "Connais-tu les points de sortie des lettres dans le discours ?"

L'homme a dit : "Oui."

Khalil a demandé : "Où se trouve le point de sortie de la lettre 'ḥ' ?"

L'homme a répondu : "À la racine de la langue."

Khalil a demandé : "Et celui de la lettre 'th' ?"

L'homme a répondu : "À la pointe de la langue."

Khalil a dit : "Mets ceci à la place de cela et cela à la place de ceci."

L'homme a répondu : "Je ne peux pas."

Khalil a dit : "Alors tu es un serviteur sous le contrôle d'un maître."

## **La connaissance d'Allah de toute chose :**

Ibn Abi Zayd a dit : « Il a connu toutes choses avant leur existence ; elles se sont déroulées selon Son décret. Aucun propos ni acte de Ses serviteurs n'existe sans qu'Il ne l'ait décrété et que Sa connaissance n'ait précédé ;

“Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Subtil, le Parfaitement Connaisseur ?”

[Al-Mulk : 14] ».

Tout ce qui existe est une création d'Allah, et Il en a une connaissance totale. Rien ne Lui échappe, que ce soit grand ou petit, beaucoup ou peu, les généralités comme les détails. Il voit la particule, tout comme Il voit la galaxie. Sa connaissance n'augmente pas dans la lumière, ni ne diminue dans l'obscurité. Il connaît ce qui était, ce qui est, et ce qui n'a jamais été, même si cela avait été, comment cela aurait été.

Allah a dit : “Et c'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme et dans la mer ; et pas une feuille ne tombe sans qu'Il ne le sache. Et il n'y a pas une graine dans les ténèbres de la terre, ni rien de frais ni de sec, qui ne soit consigné dans un Livre explicite”

[Al-An'am : 59]

Et Il a dit : “Et il n'y a rien de caché dans le ciel et la terre qui ne soit consigné dans un Livre explicite”

[An-Naml : 75]

Et Il a dit : “Rien, vraiment rien, de ce qui est sur la terre ou dans le ciel, n'échappe à Allah”

[Al-Imran : 5].

Et Il a dit : “Ô mon fils, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher, ou dans les cieux ou sur la terre, Allah le fera venir. Allah est infiniment Doux et Parfaitement Connaisseur”

[Luqman : 16].

Et Il a dit : “Il sait ce qui pénètre dans la terre et ce qui en sort, ce qui descend du ciel et ce qui y monte. Et c’est Lui le Miséricordieux, le Pardonneur”

[Saba : 2].

Et Allah sait ce qui n'a pas eu lieu parmi les serviteurs, si cela avait eu lieu :

comment cela se serait produit et comment leur affaire aurait évolué. Car Allah a dit au sujet des mécréants qui souhaitent retourner à la vie après avoir vu l'enfer : “Et s'ils étaient renvoyés [sur terre], ils reviendraient à ce qui leur était interdit”

[Al-An'am : 28]

Et Il a dit au sujet de l'état des obstinés : “Même si Allah avait trouvé en eux quelque bien, Il les aurait certes fait entendre.

Et même s'Il les avait fait entendre, ils se seraient détournés en s'éloignant”

[Al-Anfal : 23]

Certaines philosophes et théologiens prétendent que Dieu n'a pas connaissance des détails ; ils estiment qu'Allah connaît les choses de manière générale et absolue, mais qu'Il n'entre pas dans le cours du temps ; ainsi, Il ne connaît pas les détails dont l'apparition nécessiterait une connaissance renouvelée, ce qui provoquerait un changement dans la nature de Celui qui connaît.

Al-Juwayni a fait allusion à cela dans "Al-Burhan" ; c'est là une grave erreur. Tout ce qui existe est une création d'Allah, et s'Il l'a créé, Il en a connaissance. Allah a reproché à ceux qui séparent la connaissance de la création : “Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Subtil, le Parfaitement Connaisseur”

[Al-Mulk : 14]

Les imams de la Sunna ont réfuté cette hérésie, et elle a été trouvée dans certains écrits des Maghrébins, mais leurs imams, comme Ibn al-Arabi, ont répondu à ces idées.

Al-Mazari, en raison de la gravité de cette erreur, a dit :



« J'aimerais pouvoir effacer cela de ce livre avec les larmes de mes yeux », se référant au livre d'Al-Juwayni.

## La volonté d'Allah et Son pouvoir de créer les actions des serviteurs :

Ibn Abi Zayd a dit : « Il égare qui Il veut en l'abandonnant par Sa justice, et guide qui Il veut en lui accordant le succès par Sa grâce ; chacun est facilité vers ce qui a été décrété dans Sa connaissance et Son destin, qu'il soit malheureux ou heureux. »

Les gens ne sortent pas du décret d'Allah. Son décret pour eux ne signifie pas qu'Il ne veut pas légalement la foi des mécréants et ne l'agrée pas pour eux, mais que cela a été précédé dans Sa connaissance de ce qu'ils feront ; alors quiconque veut le bien, Allah le guide, et quiconque veut le mal, Allah l'égare.

Allah ne prive pas celui qui veut le bien de l'obtenir ; Ibn Abi Zayd a dit dans son "Jamii" : « Et chacun atteint ce qui a été précédé dans Sa connaissance ; il n'y a pas d'échappatoire pour personne. »

Et il a dit : « Il a abandonné celui qui L'a désobéi et a mécréu en Lui, l'a laissé et l'a facilité pour cela, l'a voilé et l'a égaré ;

“Et quiconque Allah égare, tu ne trouveras pour lui aucun allié pour le guider”

[Al-Kahf : 17]. »

Et il a dit ici : « Il égare qui Il veut en l'abandonnant par Sa justice, et guide qui Il veut en lui accordant le succès par Sa grâce. »

Le Prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a ordonné, comme mentionné plus haut, de s'abstenir de parler de ce dont la législation ne traite pas concernant le destin, et de croire et de se soumettre ; car les esprits sont incapables de comprendre.

Quiconque s'y engage cherche ce que les esprits et les pensées ne peuvent comprendre, et ils deviennent perplexes, s'égarent et dévient. Divers groupes sont tombés dans ce piège, les conduisant à l'égarement.

## Les opposants au concept du destin :

Des groupes ont divergé sur la question du destin : les durs, les extrémistes et ceux semblables aux extrémistes qui croient au "kasab" (acquisition) :

### **Quant aux durs qui nient le destin :**

Ils considèrent l'action de la créature comme indépendante, similaire à l'action du Créateur, sans qu'il y ait une volonté du Créateur au-dessus de celle de la créature après sa création, affirmant qu'Allah les a créés, les a dirigés, leur a donné des moyens, puis les a laissés.

Ceux-ci sont les Qadariyyah, et cette opinion a été promue par Ma'bad al-Juhani, Ghilan al-Dimashqi et d'autres parmi les gens du Mu'tazilisme.

Malik a dit : « Les Qadariyyah sont les pires des gens, je les ai vus comme des gens imprudents, avec des esprits insignifiants et des innovations, et il y a beaucoup de versets contre eux ; parmi eux la parole d'Allah :

“Leur édifice qu'ils ont construit ne cessera d'être une source de doute dans leurs cœurs”

[At-Tawbah : 110]

et aussi : “Et il fut révélé à Noé : "Il n'y aura jamais cru de ton peuple que ceux qui ont déjà cru”

[Houd : 36]

Et Il a dit : “Et ils ne donneront naissance qu'à des pécheurs infidèles”

[Noé : 27]

Et Il a dit : “Vous n'avez aucune emprise sur eux, excepté celui qui brûlera dans la fournaise”

[As-Saffat : 162-163]

Et Il a dit : “Mais Allah a eu de l'aversion pour leur engagement, Il les a donc retenus”

[At-Tawbah : 46]

Ainsi que beaucoup d'autres versets.

Les qadarites ont fondé leur doctrine par des débats et des réflexions, puis ils ont invoqué des preuves ambigües qu'ils ont considérées comme des arguments en faveur de leur thèse :

Il s'agit de versets qui montrent que les serviteurs agissent et choisissent, croient et renient, pèchent, obéissent, et désobéissent.

Et tout cela relève de la volonté du serviteur, sans pour autant écarter la volonté effective d'Allah sur lui.

Ils se sont également appuyés sur des preuves de la perfection de la création et de l'œuvre d'Allah ; comme Sa parole :

“Œuvre d'Allah qui a tout perfectionné”

[Les Fourmis : 88]

Ils ont donc considéré cela comme une négation de l'attribution des actions des hommes à Allah, en raison de l'imperfection, de la négligence, de l'égarement et de la mécréance qu'elles impliquent.

Allah, glorifié soit-Il, veut la création originelle qu'Il a initiée et perfectionnée, mais la corruption des actions des hommes provient de leur propre volonté qu'Allah a permise pour une sagesse ; ainsi, ils ne sortent pas de Sa volonté et de Sa prédestination.

Et le verset lui-même indique l'affirmation des actions des hommes ; car Allah dit :

“Œuvre d'Allah qui a tout perfectionné ; Il est certes Informé de ce que vous faites”

[Les Fourmis : 88]

Ainsi, lorsqu'Il mentionne l'œuvre du Créateur, Il l'attribue à Lui-même : {Œuvre d'Allah} ; car personne n'a de volonté en cela avec Lui. Et lorsqu'Il mentionne l'action des hommes, Il l'attribue à eux : {ce que vous faites} ; en raison de leur choix et de leur volonté après la Sienne.

Ce que les gens considèrent comme laid parmi les êtres et les actions n'est pas une preuve de leur attribution à un autre qu'Allah ; Allah dit :

“Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite”

[Le Figuier : 4]

Et pourtant il y a des gens qui naissent déformés, malades, prématurés ; comme les amputés et les paralysés, ceux qui naissent avec un pied, une main ou un œil, ou avec plus de dix doigts, ou avec deux têtes ; et cela ne justifie pas d'attribuer ces corps à un créateur autre qu'Allah ; Allah les a faits ainsi pour une sagesse.

Leur affirmation selon laquelle les serviteurs créent ce qu'ils font entraîne nécessairement la reconnaissance de deux dieux et d'un créateur autre qu'Allah ; ils ressemblent ainsi aux Zoroastriens qui croient en deux dieux : le dieu du bien, qui est la lumière, et le dieu du mal, qui est les ténèbres.

Quant aux extrémistes : ce sont ceux qui croient en la contrainte (jabr) ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de libre arbitre pour les responsables, aucune volonté, et que la condition de l'individu responsable est semblable à celle des objets inanimés ; les anges, les humains et les djinns sont comme les étoiles et les corps célestes ; l'homme est dirigé sans choix : il se lève, s'assoit et parle, tout comme le soleil se lève et se couche.

Ceux-ci sont les jabarites, ils ont opposé les négateurs du destin avec leur extrémisme, et le premier à l'avoir proclamé est Jahm ibn Safwan, dont le maître, Ja'd ibn Dirham, le professait également.

Comme leurs prédécesseurs, ils ont prôné la contrainte, cherchant à exempter Allah d'une manière opposée à celle des négateurs par des débats et des raisonnements, puis ils ont invoqué les preuves de la révélation :

- Comme les versets indiquant qu'Allah est le Créateur de toute chose et niant l'existence d'un créateur autre que Lui ; tels que Sa parole : “Allah est le Créateur de toute chose”

[Le Tonnerre : 62]

Et Sa parole : “Y a-t-il un créateur autre qu'Allah ?”

[Le Créateur : 3].

De même, les preuves qui placent les actions de l'homme sous la volonté et la gestion d'Allah ; comme Sa parole : “Vous ne pouvez vouloir, sauf si Allah le veut”

[L'Homme : 30]

Et ils en ont fait une négation de la volonté de l'homme.

Ils ont attribué aux preuves plus que ce qu'elles peuvent supporter, alors qu'elles sont en fait des preuves contre eux et non pour eux, des preuves de la vérité prônée par les pieux prédécesseurs ; Allah, exalté soit-Il, a créé les hommes et leurs actions ; Il est le Créateur de toute chose, et Il leur a donné une volonté qui démontre leur choix et leurs actions, mais après la permission et la volonté d'Allah.

Si les astres avaient une volonté semblable à celle des hommes, Allah l'aurait mentionné. Ils assimilent les hommes aux astres et aux autres objets inanimés ; pourquoi alors Allah a-t-Il attribué aux hommes la volonté et non aux astres, si ce n'est pour les distinguer ?

Allah a attribué l'acte de lancer du Prophète - paix et bénédictions d'Allah sur lui - à lui-même :

“Et ce n'est pas toi qui as lancé quand tu lançais, mais c'est Allah qui a lancé”

[Le Butin : 17]

Il a donc confirmé à Son Prophète l'acte de lancer et le choix : {quand tu lançais}, et a attribué à Lui-même la puissance et la volonté effectives : {mais c'est Allah qui a lancé}.

Leur affirmation entraîne que les obligations légales sont une contrainte, et que l'obéissance et la désobéissance des serviteurs sont une contrainte.

Cependant, Allah a confirmé à Ses serviteurs une volonté après la Sienne, et une intention après la Sienne ; Il a dit :

“pour celui d'entre vous qui veut suivre le droit chemin (28) Et vous ne voulez que si Allah, le Seigneur des mondes, le veut”

[L'Obscurcissement : 28-29]

Et Il a dit : “Ceci est un rappel. Que celui qui veut prenne donc le chemin vers son Seigneur (29) Mais vous ne voulez que si Allah veut”

[L'Homme : 29-30]

Et Il a dit : “Non ! Ceci est vraiment un rappel (11) Que celui qui veut s'en souviennne”

[Il s'est renfrogné : 11-12]

Ainsi, Sa parole : “pour celui d'entre vous qui veut suivre le droit chemin”

[L'Obscurcissement : 28]

Est une réfutation de l'affirmation des jabarites, et Sa parole :

“Et vous ne voulez que si Allah, le Seigneur des mondes, le veut”

[L'Obscurcissement : 29]

Est une réfutation de l'affirmation des qadarites ; comment un serviteur pourrait-il faire ce qu'Allah ne veut pas ?!

Personne dans l'univers ne fait quoi que ce soit sans Sa connaissance et Sa permission.

Les preuves des Jabrites sont des preuves par lesquelles on reconnaît la corruption des propos des Qadarites, et les preuves des Qadarites sont des preuves par lesquelles on reconnaît la corruption des propos des Jabrites. Souvent, on reconnaît la corruption des propos d'un groupe grâce aux preuves de leurs adversaires contre eux. Parmi les groupes d'égarés, il y a des débats et des réfutations mutuelles qui n'existent pas ailleurs, surtout parmi les groupes qui s'opposent par des propos erronés : l'un à l'extrême droite, l'autre à l'extrême gauche.

Les imams de la Sunna au Maghreb réfutaient les propos des Qadarites et des Jabrites, et débattaient avec ceux qui les soutenaient. Awn ibn Yusuf al-Khuza'i – un savant de Kairouan, plus âgé que Sahnoun et disciple d'Abd Allah ibn Wahb – disait : "Si tu veux excommunier le Qadarite, dis-lui : que voulait Allah – Gloire à Lui – de Ses créatures ? S'il dit : Il voulait qu'ils obéissent, alors il a mécré, car certains d'entre eux ont désobéi ; et tout Allah dont la volonté ne s'accomplit pas n'est pas un Allah. Et s'il dit : Il voulait qu'ils désobéissent, alors il a mécré, car certains d'entre eux ont obéi ; et tout Allah dont la volonté ne s'accomplit pas n'est pas une divinité."

## Le déterminisme causal :

L'idée du déterminisme causal est apparue chez ceux qui considèrent que l'univers est organisé selon un système rigoureux auquel rien n'échappe, et que chaque événement ne peut se produire autrement. Selon eux, personne n'a d'influence sur ce système. Le choix d'Allah s'est manifesté lors de la création initiale et non dans le suivi des équations et de leurs résultats. Ils ne voient donc pas de volonté divine capable de modifier ou de changer ce système.

Ces personnes sont prédestinataires (jabriya) au début et déterministes (qadariya) à la fin. Cette pensée est partagée par de nombreux philosophes occidentaux tels que Spinoza, Kant et Hegel. Parmi eux, certains font exception de l'âme, considérant que chaque corps est soumis aux lois de la nature, sauf l'âme qui est libre de ces lois. Ils estiment qu'elle doit lutter contre le corps et chercher l'aide d'Allah à travers la connaissance dans sa lutte.

## Nier le destin implique l'impuissance :

Ibn Abi Zayd a dit : « Il est exalté au-dessus du fait qu'il y ait dans Son royaume ce qu'Il ne veut pas, ou que quelqu'un puisse se passer de Lui, ou qu'il y ait un créateur d'autre chose que Lui. Il est le Seigneur des serviteurs, le Seigneur de leurs œuvres, et Celui qui détermine leurs mouvements et leurs délais, et qui envoie les messagers vers eux pour établir la preuve contre eux. »

L'auteur a mentionné cela parce que nier le destin implique qu'il y ait dans le royaume d'Allah ce qu'Allah ne veut pas. Soit les événements de l'univers sont prédéterminés par Lui, et Il les a donc voulus comme destin, soit ils viennent d'un autre ; et il ne fait aucun doute que personne ne s'accorde avec un autre en tout ce qu'il veut.



Il est donc nécessaire que l'un d'eux veuille ce que l'autre ne veut pas. Nier le destin implique donc qu'on agisse dans Son univers d'une manière qu'Il ne veut pas, et qu'Il soit incapable de l'empêcher. Allah est exalté au-dessus de cela de manière immense ; il n'y a dans le royaume d'Allah que ce qu'Allah veut et détermine, que ce soit du bien ou du mal, aimé ou détesté.

C'est pourquoi il est dit dans le hadith Qudsi rapporté par Muslim :

« Mais je suis capable de tout ce que je veux »

et dans le Musnad : « Mais je suis capable de tout ce que je veux ».

Certains détestent l'expression : « Allah est capable de tout ce qu'Il veut », car le pouvoir d'Allah est plus vaste :

Cette explication est sujette à réflexion ; le hadith est authentique et il contient à la fois une affirmation et une glorification d'Allah :

**En ce qui concerne l'affirmation :** c'est l'affirmation du destin et de la sagesse d'Allah.

**En ce qui concerne la glorification :** Allah ne veut parmi les destins que ce qui est totalement ou majoritairement bon, et Il a une sagesse dans tout cela. Ce qu'Allah ne veut pas n'est pas mentionné dans le hadith, car Allah est au-dessus du fait d'agir en vain ; ce qu'Allah choisit comme destin est donc ce qu'il y a de meilleur, de plus parfait et de plus sage. Ce qu'Il n'a pas voulu est inférieur en bonté, en perfection et en sagesse à ce qu'Il a voulu. Cette distinction varie selon la diversité des entités, des actions, des situations, des temps et des lieux.

## Allah a créé Ses créatures en deux types en ce qui concerne le choix et la volonté :

Des créatures sans choix ni volonté, comme les objets inanimés tels que les planètes et les étoiles, les pierres et la terre. Celles-ci ne sont pas chargées de devoirs religieux car elles ne peuvent pas choisir.

### **Des créatures ayant choix et volonté, et elles se divisent en deux catégories :**

Premièrement : celles qui sont responsables dans les domaines religieux et mondains, à savoir les êtres rationnels tels que les anges, les humains et les djinns. Ceux-ci sont loués en fonction de leur obéissance à Allah et de leur patience face aux difficultés et épreuves qu'ils rencontrent.

Allah a placé en certains d'entre eux des désirs et des passions pour les éprouver et les tester dans leur obéissance à Ses ordres et leur capacité à faire passer Ses commandements avant leurs désirs. Cela s'applique aux humains et aux djinns.

En revanche, Il n'a pas mis dans la nature de certains d'entre eux des désirs et des instincts qui les détournerait de la vérité. C'est pourquoi les anges n'enfreignent jamais les ordres d'Allah, comme Il le dit :

“Ils ne désobéissent pas à Allah en ce qu'Il leur commande et accomplissent ce qui leur est ordonné”

[Al-Tahrim : 6]

C'est pourquoi la plupart des savants de Ahl al-Sunna considèrent que les vertueux parmi les descendants d'Adam sont supérieurs aux anges.

Deuxièmement : ils sont responsables des affaires mondaines sans raison ; ce sont les animaux. Allah les a créés et leur a donné la

perception sans y mettre de raison ; ils gèrent donc leurs affaires mondaines sans responsabilité et ne comprennent pas les obligations religieuses comme les humains les comprennent.

Et leur adoration est imposée, comme celle des objets inanimés, mais elles ont un choix et une volonté mondains, elles agissent et planifient selon leur propre choix, et elles sont tenues responsables de leurs erreurs qu'elles comprennent dans ce monde et dans l'au-delà.

Parmi les paroles du Prophète (que la paix et les bénédictions soient sur lui), il a dit :

“Allah rendra justice à la brebis sans cornes contre la brebis cornue.”

Et dans les deux Sahihs, le Messenger d'Allah (que la paix et les bénédictions soient sur lui) a ordonné à Umm Sharik de tuer les lézards, et il a dit : 'Il soufflait sur Ibrahim.'"

Parmi ces perceptions : celle que le rat a de certaines de ses actions ; comme l'a rapporté al-Bukhari d'après Jabir ibn Abdullah (qu'Allah soit satisfait de lui), le Messenger d'Allah (que la paix et les bénédictions soient sur lui) a dit : 'Éteignez les lampes, car la petite bête (le rat) pourrait tirer la mèche et brûler les habitants de la maison.'

La compréhension des ordres mondains par les animaux leur est naturelle. C'est pourquoi ils diffèrent selon leurs espèces et leurs genres ; le bétail n'est pas comme les prédateurs. Si les moutons se battent, ils seront tenus responsables, mais si un prédateur mange un mouton, il ne sera pas tenu responsable, car Allah a fait de ce mouton la subsistance du prédateur et n'a pas fait des moutons la subsistance les uns des autres.

## Notes

Nous nous contentons de ce qui précède à titre de résumé et de concision, et non pas de manière détaillée et exhaustive, car le lieu du détail est dans un autre contexte, et par volonté de diffusion et de simplification, nous avons traité ces questions de manière concise.

Je demande à Allah, Gloire et Majesté à Lui, de nous accorder à vous et à nous la satisfaction, et que la paix et les bénédictions soient sur notre Prophète Muhammad, ainsi que sur sa famille, ses Compagnons, et ceux qui les suivent avec bienfaisance jusqu'au Jour du Jugement.